



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Personnel

Question écrite n° 1517

### Texte de la question

M Marcelin Berthelot appelle l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur l'evolution de carriere des conducteurs de travaux, distribution postale. Il souhaite connaitre les dispositions qu'il compte prendre concernant cette categorie de fonctionnaires, cela a la suite de l'annulation d'une liste d'aptitude pour l'accès au grade de verificateur des services de la distribution et de l'acheminement. Il lui indique que les conducteurs de travaux de distribution postale ne comprennent pas et n'admettent pas cette mesure qui les penalise lourdement dans l'evolution de leur carriere. En effet, il n'est pas concevable de voir ces fonctionnaires avoir de nouvelles attributions en matiere de responsabilites sans qu'une amelioration ne soit conjointement apportee au deroulement de leur carriere. Il lui demande donc de bien vouloir revoir ce dossier.

### Texte de la réponse

Reponse. - Sous l'influence de divers facteurs (demographie, modification de l'habitat, evolution des methodes d'exploitation, progres technologiques dans le traitement du courrier, politique commerciale de la poste), l'organisation de la distribution-acheminement necessite d'etre adaptee. Aussi dans le cadre de l'evolution de ses services, la direction generale de la poste s'est-elle engagee dans une adaptation de la structure des emplois de ses differentes filieres, fondee sur une adequation fonctionnelle des grades et des metiers. Le plan de restructuration des emplois de categorie B de la distribution-acheminement comporte deux volets essentiels. Il a d'abord ete decide de reclasser en categorie A, dans le corps des inspecteurs « services d'exploitation commerciaux et administratif », les verificateurs et verificateurs principaux des services de la distribution-acheminement. Le decret no 88-990 du 17 octobre 1988 organise ce reclassement. De ce fait, ce corps est mis en extinction et cette mesure est a l'origine de l'annulation de la liste d'aptitude pour l'accès au grade de verificateur des services de la distribution-acheminement. Par ailleurs, depuis de nombreuses annees, la direction generale de la poste a egalement presente, lors des projets de budgets successifs, un plan de restructuration du grade de conducteur en trois niveaux, calquee sur la categorie B type, permettant l'accès des conducteurs de travaux aux deuxieme et troisieme niveaux de la categorie B.

### Données clés

**Auteur :** [M. Berthelot Marcelin](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1517

**Rubrique :** Postes et telecommunications

**Ministère interrogé :** postes, telecommunications et espace

**Ministère attributaire :** postes, telecommunications et espace

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 août 1988, page 2314